

# Protocole départemental Gestion des situations individuelles complexes

Le protocole départemental offre une feuille de route claire pour gérer et suivre les élèves en situations complexes, destiné aux enseignants et équipes éducatives. Il détaille quatre étapes essentielles, encourage le dialogue au sein de l'équipe éducative, et propose des interventions progressives adaptées à chaque cas.

La prise en charge collective et la distinction entre différents types de comportements (comportement problématique, troubles du comportement) sont cruciales. Le protocole insiste sur une gestion graduelle des situations, la collaboration précoce avec la famille, et l'implication de divers professionnels pour des solutions efficaces.

**Complexité - Non culpabilisation - Progression - Intervention - Collaboration**

## 1 Mesure de prévention : repérage et premières adaptations

L'équipe pédagogique est encouragée à comprendre les processus de crise et à élaborer des stratégies adaptées en ayant une réflexion individuelle sur chaque situation complexe. Lors du repérage d'une situation complexe, il est crucial de définir des adaptations pédagogiques en partenariat avec la famille, de maintenir une communication constante, et d'informer l'équipe pédagogique pour uniformiser les approches et proposer des aménagements nécessaires.

Observation  
Documentation  
Communication  
Ressources  
Contrat

## 2 Mesure d'accompagnement personnalisé

En cas de difficultés persistantes d'un élève, l'équipe pédagogique, avec le soutien du pôle ressource, réévalue la situation et détermine les besoins spécifiques conformément à l'article D. 311-16 du code de l'éducation. La fiche outil 3 « synthèse de la situation scolaire de l'élève » est utilisée pour formaliser les actions menées et les échanges sur le comportement et le suivi de l'élève en dehors de l'école.

Réunion  
Pôle ressource  
Objectifs  
Stratégie  
Partenariats EN

## 3 Mesure d'accompagnement forcé avec le soutien de la circonscription

La circonscription, représentée par l'IEN, ajuste le projet de scolarisation, soutient l'équipe pédagogique et échange avec les parents pour envisager une démarche éventuelle à la MDPH. Une période de probation est organisée. L'équipe pédagogique vise à mettre en place un projet global impliquant plusieurs domaines et à associer toute l'équipe d'école.

Accompagnement  
Soutien  
Médiation  
Probation  
Partenariats ext.

## 4 Saisine de la cellule départementale « gestion des situations complexes »

Lorsque les efforts de l'équipe éducative et du pôle ressource n'améliorent pas le comportement de l'élève, l'IEN sollicite la cellule départementale spécialisée. Cette cellule, composée de divers membres et soutenue par des partenaires institutionnels, cherche des solutions adaptées aux situations complexes, se réunissant régulièrement pour examiner les cas et intervenir en cas d'urgence.

